Experts comptables associés :
Damien BIDOIRE
Alexandre DUCROQUET
Romuald DUPONT
Yhann FRANCOIS

AVIEE
Association
Siège social : 232 rue Roger Salengro
62700 BRUAY LA BUISSIERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

Aux membres

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AVIEE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BETHUNE, le 22 mai 2023
Le Commissaire aux comptes
ECOBRA, représenté par
Alexandre DUCROQUET

ASS A V I E E

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	3 366,00	250,58	3 115,42	
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	131 754,73	113 227,16	18 527,57	32 310,21
Autres	183 451,07	121 298,49	62 152,58	77 020,62
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	344 100,00		344 100,00	344 100,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	800,00		800,00	800,00
TOTAL (I)	**663 471,80**	**234 776,23**	**428 695,57**	**454 230,83**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	99 146,00		99 146,00	98 184,45
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	238 993,58		238 993,58	224 270,68
Valeurs mobilières de placement	70 994,76		70 994,76	70 994,76
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	432 803,12		432 803,12	319 212,84
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	**841 937,46**		**841 937,46**	**712 662,73**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 505 409,26**	**234 776,23**	**1 270 633,03**	**1 166 893,56**

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Technoparc Futura
62113 VERQUIGNEUL
N° Siret 347 413 049 00126 - APE 6920 Z

ASS A V I E E

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	156 292,62	156 292,62
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	558 131,14	426 352,96
Excédent ou déficit de l'exercice	136 384,54	131 778,18
Situation nette (sous total)	*850 808,30*	*714 423,76*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	60 182,22	93 170,88
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**910 990,52**	**807 594,64**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44 859,03	59 131,08
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 233,73	123 428,90
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	220 549,75	171 045,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 693,67
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**359 642,51**	**359 298,92**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	**1 270 633,03**	**1 166 893,56**

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Technoparc Futura
62113 VERQUIGNEUL
Siret 347 413 049 00126 - APE 6920 Z

ASS A V I E E

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	679 413,48	602 326,61
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	139 739,84	223 747,28
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	951 211,30	832 064,08
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	0,01	2,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 770 364,63**	**1 658 139,97**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	57 103,12	48 960,73
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	223 375,51	217 236,82
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	20 075,33	39 679,81
Salaires et traitements	1 155 541,05	1 076 751,93
Charges sociales	176 537,59	158 464,25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	32 309,43	22 737,98
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	92,47	0,40
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 665 034,50**	**1 563 831,92**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**105 330,13**	**94 308,05**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 164,61	383,94
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**1 164,61**	**383,94**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	494,43	627,93
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**494,43**	**627,93**
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	**670,18**	**-243,99**

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Technoparc Futura
62113 VERQUIGNEUL
Siret 347 413 049 00128 - APE 6920 Z

ASS A V I E E

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	**106 000,31**	**94 064,06**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 221,95	
Sur opérations en capital	32 988,66	37 714,12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**38 210,61**	**37 714,12**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	5 060,78	
Sur opérations en capital	2 765,60	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**7 826,38**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**30 384,23**	**37 714,12**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**1 809 739,85**	**1 696 238,03**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	**1 673 355,31**	**1 564 459,85**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**136 384,54**	**131 778,18**

S.A.S. E.C.O.B.R.
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Technoparc Futur
62113 VEROUIGNEUI
SIRET 347 413 045 00014 - APE 6920Z

ASS A V I E E

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 270 633,03 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 136 384,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/05/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

- Agencement et aménagement des constructions	7 ans
- Matériels et outillages industriels	4 et 5 ans
- Matériels et outillages	4 et 5 ans
- Matériels de transport	5 ans

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
COMMISSARIATS AUX COMPTES
Technoparc Futura
62113 VEROUIGNEUL
Siret 347 413 049 00025 - APE 6920 Z

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Technoparc Futura
62113 VERQUIGNEUL
Siret 347 413 049 00128 - APE 6920 Z

ASS A V I E E

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**			**3 366**
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions: Sur sol propre			
	Constructions: Sur sol d'autrui			
	Constructions: Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	134 170		506
	Autres immos corporelles: Instal. géné., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles: Matériel de transport	155 816		
	Autres immos corporelles: Matériel de bureau & info., mobilier	24 733		2 902
	Autres immos corporelles: Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**314 720**		**3 408**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	344 100		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	800		
	TOTAL IV	**344 900**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**659 620**		**6 774**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**			**3 366**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions: Sur sol propre				
	Constructions: Sur sol d'autrui				
	Constructions: Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.		2 922	131 755	
	Autres immos corporelles: Instal. géné., agencts, aménagts d.				
	Autres immos corporelles: Matériel de transport			155 816	
	Autres immos corporelles: Mat.bureau, info., mob.			27 635	
	Autres immos corporelles: Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		**2 922**	**315 206**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations			344 100	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			800	
	TOTAL IV			**344 900**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		**2 922**	**663 472**	

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Technoparc Futura
62 111 VERQUIGNEUL
Siret 347 413 049 00128 - APE 6920 Z

ASS A V I E E

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles			251		251
	TOTAL		**251**		**251**
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		101 860	14 289	2 922	113 227
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	92 214	14 001		106 215
	Mat. bureau et informatique, mob.	11 314	3 769		15 083
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	**205 389**	**32 059**	**2 922**	**234 526**
	TOTAL GENERAL	**205 389**	**32 309**	**2 922**	**234 776**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Technoparc Futura
62113 VEROUIGNEUL
N° Siret 347 413 040 00128 - APE 6920 Z

ASS A V I E E

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	330 000		330 000
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	800		800
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	99 146	99 146	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	3 633	3 633	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 016	6 016	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	229 344	229 344	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	**668 940**	**338 140**	**330 800**
Renvois (1)	Montant des : - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	Montant des : - Prêts accordés en cours d'exercice			
	Montant des : - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			
(3)	Créances reçues par legs ou donations			

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
Technoparc Futura
62113 VERQUIGNEUL
47 413 049 00128 - APE 6820 Z

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	229 344
Disponibilités	
TOTAL	**229 344**

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Technoparc Futura
62113 VERQUIGNEUL
N° SIRET 347 413 049 00128 - APE 6920 Z

ASS A V I E E

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	156 292,62				156 292,62
Report à nouveau	426 352,96		131 778,18		558 131,14
Excédent ou déficit de l'exercice	131 778,18			131 778,18	
Subventions d'investissement	93 170,88			32 988,66	60 182,22
TOTAUX	**807 594,64**		**131 778,18**	**164 766,84**	**774 605,98**

S.A.S. E.C.O.B.R.A
COMMISSAR
Technoparc Futu
62113 VERQUIGNEU
347 413 049 001 APE 69

ASS A V I E E

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	44 859	14 407	30 452	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	94 234	94 234		
Personnel & comptes rattachés	130 940	130 940		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	78 776	78 776		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, taxes & assimilés	10 834	10 834		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**359 643**	**329 190**	**30 452**	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Renvois (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Renvois (2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Technoparc Futura
62113 VERQUIGNEUL

ASS A V I E E

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 423
Dettes fiscales et sociales	48 587
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**127 010**

S.A.S. E.C.O.B.R.A.
COMPTABILITE AUX COMPTES
Technoparc Futura
62113 VERQUIGNEUL
Siret 347 4[illegible]126 - APE 6920 Z